

JANV 99 N° 14

# REFLETS

PELAUDS



**Extension de l'école maternelle**

## LA NUIT DU PATRIMOINE

Le 19 Septembre se sont déroulées les 10<sup>e</sup> nuits du patrimoine. Eymoutiers y a participé pour la première fois. Ce qui nous a permis de redécouvrir ( ou peut-être de découvrir ) le patrimoine Pelaud.

Ce patrimoine si riche que l'on a tendance à ne plus regarder, vous avez été nombreux à en suivre le parcours tracé au cœur de la Cité.

Moment où chacun de nous a pu, maisons après maisons, rues après rues se souvenir de son enfance, d'amis ou de parents ayant habités ici ou là ;

Regard attentif que le nôtre sur ces vieilles maisons éclairées à la lumière des bougies;

Leçon d'une histoire, méconnue par beaucoup, si bien racontée et jouée grâce au talent des comédiens et des bénévoles ;

Esprit de fête autour des musiciens.

Mais la nuit et les journées du Patrimoine n'ont pas seulement pour but de passer un bon moment. L'objectif principal est de sensibiliser chacun de nous à sa sauvegarde. Pour cela l'effort de tous est nécessaire.

Protéger et restaurer le patrimoine d'Eymoutiers est depuis 10 ans l'un des principaux objectifs de la municipalité. Pour cela :

- la mise en place de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) , de la ZPPAU (Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain),

- la restauration et l'aménagement de l'église et de ses vitraux, de la mairie, de la nou-

velle bibliothèque ainsi que des places ( du Chapitre, du Moulin, J. Jaurès )

ont toutes été des actions qui y ont contribué.

Ces différents travaux ont rajeuni et embelli la ville tout en lui conservant la noblesse de son passé. Ils lui permettent aujourd'hui de mieux séduire les gens de l'extérieur.

Les prochaines nuits du patrimoine auront lieu dans 2 ans, car nous avons décidé d'alterner leur déroulement avec St-Léonard- de-Noblat.

Nous ne doutons pas que vous serez à nouveau très nombreux à ce rendez-vous.

## CENTRE DE SECOURS

A compter du *1er janvier 1999*, le Conseil Municipal a décidé de doter tous les pompiers du Centre de Secours d'Eymoutiers d'un "bip". En conséquence, la sirène ne sonnera plus les interventions.

## CANALISATIONS EN PLOMB

Dans un récent courrier, le Préfet de Région rappelle une circulaire du Ministère de la Santé demandant le recensement des branchements publics en plomb ainsi que des conduites intérieures en plomb dans les lieux publics et la définition d'un échéancier de remplacement de ceux-ci.

Les services techniques de la ville d'Eymoutiers ont depuis plusieurs années entrepris le remplacement des branchements en plomb. Il reste à ce jour environ 60 branchements à refaire. Cependant, il est possible que des branchements en plomb n'aient pas été repérés. Il est donc important que les propriétaires les signalent.

Par ailleurs, les propriétaires de maisons ou d'immeubles doivent vérifier leur installation intérieure et procéder eux-mêmes au remplacement des canalisations intérieures en plomb.

Pour tous renseignements com-

plémentaires, s'adresser à la Mairie.

## ORDURES MENAGERES

A partir du premier trimestre de l'année 1999, les ordures ménagères de la Commune d'Eymoutiers seront transportées à Limoges pour y être incinérées. Cette mesure s'accompagnera de la mise en place du tri sélectif par l'installation d'éco-points. Par ailleurs, l'utilisation de la décharge des Ribières de Bussy sera réglementée. Toutes les nouvelles dispositions seront présentées prochainement dans un numéro spécial du bulletin municipal.

## ADIL

### Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

Des conseillers-juristes se tiennent à la disposition du public pour répondre à toutes les questions. Chaque année, l'ADIL donne plus de 10 000 consultations concernant notamment:

- la réalisation d'études de financement de l'accession à la propriété assistées par ordinaire;
- le financement de l'accession à la propriété;
- le droit de l'accession à la propriété;
- les relations propriétaire-locataire;
- la fiscalité immobilière;
- l'amélioration de l'habitat;
- la copropriété...

La consultation de l'ADIL est gratuite.

Permanences à la Mairie d'Eymoutiers.

## MATERIEL

Les services techniques sont dotés d'un nouveau tracto-pelle en remplacement de l'ancien, âgé de 9 ans et qui avait fait son temps.

Coût: 352 152 F

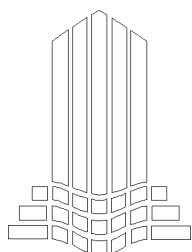
Reprise de l'ancien tracto-pelle: 108 540 F

## BUCHOU

Les travaux de la première tranche de travaux de réhabilitation du château de Toulondit ont été achevés dans les délais afin de permettre la saison d'été (lire l'article du Buchou dans la page des associations).

Coût des travaux: 4 MF

Il convient de rappeler que le



coût des travaux est couvert par le loyer versé par l'association à la Commune.

Les travaux de réaménagement du pavillon central, présentés dans Reflets n° 13, sont en cours de réalisation.

## **LOGEMENTS ECOLE BUSSY**

Le logement de l'ancienne école de Bussy, occupé par Mme Mazel vient d'être entièrement réhabilité.

Montant des travaux: 304 084 F TTC

Ces travaux ont bénéficié d'aides aux logements sociaux pour un total de 107 700 F

## **BÂTIMENT DES INSTITU- TEURS**

A l'occasion du départ de certains locataires, les 3 logements du second étage de l'immeuble ont été refaits (électricité, plomberie, reprise des meuniseries, peintures et papiers peints).

Montant des travaux: 144 075 F TTC

Subventions 50 430 F.

Deux autres logements seront refaits prochainement.

## **QUELQUES CHIFFRES CAMPING**

Le camping a enregistré, sur la période Juin / Août, 2738 nuitées, ce qui fait apparaître une hausse de 21% par rapport à l'année passée.

Cette hausse de la fréquentation touristique dans une région où l'on parle plutôt de baisse dans ce domaine est encourageante et ne peut que profiter au commerce local.

## **ESPACE REBEYROLLE**

du 1/11/97 au 31/10/98, le musée a réalisé 6 334 entrées

## **BIBLIOTHEQUE**

Au 31/12/98, la Bibliothèque compte 1040 abonnés.

En un an, du 1/01/98 au 31/12/98, 10612 personnes ont emprunté 29 536 ouvrages, ce qui représente une augmentation de la fréquentation de plus de 40%.

## **CINEMA "LE JEAN-GABIN"**

Du 1/01/98 au 30/11/98, le cinéma a réalisé 9604 entrées, soit 40% de plus que l'année précédente.

## **EMPLOIS JEUNES**

Le dispositif "emplois jeunes" a permis à la Commune de créer

2 emplois:

**Isabelle Léon** est médiatrice du livre. Les rôles qui lui sont confiés en étroite collaboration avec Maryvonne Ringard, Annick Lher et les bénévoles, sont entre autres l'initiation aux nouvelles technologies de communication (CDrom + internet), l'accès au livre par le plus grand nombre. A cet effet, elle travaille actuellement à un projet de portage de livres à domicile pour les publics "empêchés".

**Fabrice Moratille** est agent d'environnement. Il a pour mission la mise en place des nouvelles orientations en matière de collecte et de tri des déchets, ainsi que le renforcement des actions dans le domaine de l'assainissement.

## **ACQUISITION**

Les héritiers de M. Broussely ont décidé de vendre la partie de l'immeuble du vieux collège située à l'extrémité du bâtiment. Après expertise du service des Domaines, le Conseil Municipal a décidé de l'acheter pour le prix de 180 000 F.

La Commune sera donc désormais propriétaire des 3/4 de cette aile du bâtiment.

## **ANCIENNE PERCEPTION**

Après le transfert des services de la Trésorerie dans ses nouveaux locaux, le Conseil Municipal, a décidé de mettre en vente l'ancienne perception. Il s'agit d'un immeuble comprenant un vaste logement immédiatement habitable à l'étage, d'un rez-de-chaussée aménageable, d'un garage annexe sur un terrain de 1323 m2. Après consultation du service des Domaines, le prix proposé est de 800 000 F.

## **VILLAGES**

### **Villemonteix**

A la demande des habitants du village, le lavoir sera remis en état. Les travaux sont confiés à l'entreprise Maury.

### **Le Lac**

Le village du Lac présente un

rétrécissement qui empêche la circulation des gros engins. A la demande des habitants et avec un premier accord de principe des riverains concernés, le Conseil Municipal a décidé de réaliser l'élargissement d'un chemin qui permettrait le désenclavement du village et des parcelles agricoles et forestières.

L'étude, réalisée par un cabinet de géomètres, prévoit la cession par les 3 riverains concernés d'une superficie de 90 m2. Pour engager les travaux, il manque aujourd'hui l'accord d'un riverain. A suivre.

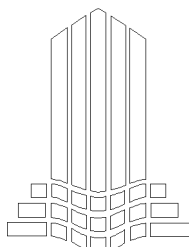
## **ABATTOIR**

La Société Anonyme d'Economie Mixte (SAEM) «Montagne Limousin Abattage» a construit le nouvel abattoir et en assure la gestion depuis son ouverture au mois de mars 1996. En raison du faible tonnage abattu jusqu'alors, (674t en 1996, 753t en 1997). La société n'arrive pas à faire face à toutes ses charges notamment taxe foncière, taxe professionnelle, URSSAF, remboursement des frais de personnel communal mis à disposition de l'établissement. Bien que le tonnage soit depuis 6 mois en très nette progression (996 t en 1998, dont 629 depuis le 1/07/98), la situation financière de la SAEM risque d'entraîner un dépôt de bilan avec toutes les conséquences économiques et humaines. Pour éviter une telle issue, la Commune a proposé, après consultation de M. le Préfet, de racheter l'établissement et d'assurer la gestion de l'établissement en régie municipale à autonomie financière à partir du 1<sup>er</sup> février 1999.

# C'EST AUSSI EYMOUTIERS

## RECENSEMENT DE LA POPULATION C'EST POUR BIENTÔT !

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements. Les personnes vivant en «communautés» (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires, ... ) sont recensées dès février. Cette action conjointe de l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée. Un agent recenseur viendra déposer et retirer à votre domicile des questionnaires. Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), qui les transforme en statistiques. Les indications chiffrées obtenues sont indispensables pour faire des choix en matière de politique d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements sociaux, culturels et sportifs ... ). Votre participation est nécessaire, pour la collectivité nationale et surtout pour la vie de votre commune.



## CREATION D'UNE VOIE NOUVELLE

En 1992, les services du Conseil Général chargés de la voirie ont fait procéder à une étude de faisabilité pour la création d'un axe complémentaire de circulation Est/Ouest dans la traverse de l'agglomération d'EYMOUTIERS.

Par lettre du 24/11/92, Monsieur le Président du Conseil Général faisait part à la commune de la position prise par le bureau le 09/11/92 sur cette affaire, à savoir l'approbation du tracé retenu, et la participation du département à hauteur de 50% sur le montant hors taxes des travaux et des acquisitions foncières.

De son côté, la commune lors de la révision du Plan d'Occupation des Sols en 1993 a inscrit en emplacement réservé les terrains nécessaires à la réalisation du projet. Cette décision faisait suite à la délibération du Conseil Municipal en date du 22/12/92 souhaitant la réalisation dans un premier temps de l'aménagement entre le carrefour des RD 979 et 940, et la route de Sainte-Anne, et invitant le Maire à mettre en œuvre

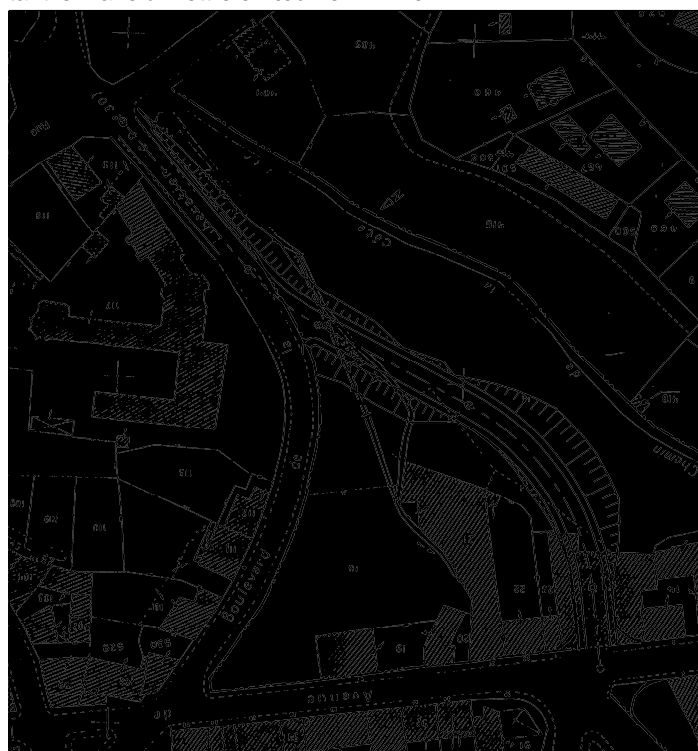
les procédures permettant la préservation de la zone et la réalisation des acquisitions foncières.

Par lettre du 27/12/96, M. POUTET, dont une partie de la propriété est touchée par le projet, a mis la commune en demeure de procéder à l'acquisition des biens intéressés. Faute d'accord amiable sur le montant de la transaction dans les délais impartis, la commune a saisi le juge des expropriations. Bien que la procédure semble un peu barbare, il s'agit de la voie normale pour solutionner un différend de ce type. Chaque partie agissant au mieux de ses intérêts propres, les rapports entre M. POUTET et la commune sont restés dans la clarté et le respect du droit de chacun

Le jugement rendu le 08/06/98 a fixé le montant total de l'acquisition à 800 000 F (Terrain pour 2200 m2, bâtiments et indemnité de réemploi).

La commune prendra possession de l'immeuble dans les mois à venir, en laissant à M. POUTET le temps de se retourner pour libérer les locaux.

La poursuite de ce projet devra s'inscrire dans les années à venir, la première étape étant le montage d'un dossier d'avant projet plus détaillé des travaux, et la mise en place par la suite des financements nécessaires en fonction du chiffrage déterminé.



## Fabrice LEVEQUE

S'il avait exaucé le vœu de son père, il serait sans doute ingénieur des arts et métiers.... Mais il a suivi sa propre voie qui l'a amené à l'architecture. Après avoir fréquenté les bancs des écoles de la Haute-Vienne - ce qui nous rappelle que ses origines sont limousines, Oradour-sur-Vayres précisément - il a suivi les cours de l'école d'architecture de Strasbourg.

Revenu au pays en 78, il a installé son atelier à Limoges dès 1980.

Seul pour commencer, une petite équipe l'entoure maintenant. Et au fil du temps, il a changé des espaces urbains ou ruraux, les faisant revivre ou naître. Du lycée Turgot à la place d'Aisne, de la Zup de l'Aurence aux quartiers de la cathédrale, du Dorat à Oradour sur Vayres, de Feytiat à Couzeix....., il a créé ou rénové façades, cantines, lycée, édifices, bibliothèques, quartiers, magasins....

De sa grande silhouette brune, jaillissent des couleurs éclatantes, des conjugaisons de matériaux, naissent transparences et volumes, ondulations et vagues, lumière. De la beauté, de la chaleur et de la vie.

Et 'notre cité y a eu droit' aussi au style 'Lévêque'. Il ponctue les déplacements des Pelauds, du plafond étoilé de la bibliothèque intercommunale aux différents niveaux de la mairie, de la maternelle au restaurant scolaire. Nous en sommes très heureux !



A tous ceux d'Eymoutiers que j'ai rencontrés:

Limousin, mais étranger à Eymoutiers, j'ai vite senti votre attachement profond au pays. J'ai constaté la chaleur de votre accueil, vos fortes personnalités et votre solidarité.

J'aime votre pays et je suis sensible à votre ville. Je pense avoir compris les valeurs, les liens et les marques qu'a laissés en vous votre terroir.

Je suis donc heureux d'avoir, moi aussi, des souvenirs à Eymoutiers et je vous remercie de m'avoir permis d'exprimer ma sensibilité dans vos projets d'architecture.

Fabrice LEVEQUE

## AUTOUR DE L'ÉCOLE...

*Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles*  
**Restauration Scolaire**  
**Ramassage scolaire**  
**Ménage**  
**Entretien**

### **Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles**

Ces agents sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants. Ils participent à l'action éducative auprès des enfants. Ils contribuent à l'entretien des locaux.

**Solange PATAUD** et **Arlette COLY** assurent ces fonctions à l'école maternelle (remplacante: Vanina Prabonnaud). Cette activité représente 1,3 équivalent temps plein

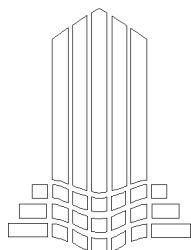


### **Le transport scolaire**

La dispersion de l'habitat nécessite d'aller au devant des enfants, tout près de leur domicile pour les conduire jusqu'à l'école. Aussi deux circuits de ramassage sont organisés par la commune, Bussy et la Roche (le troisième est assuré par un transporteur privé).

Ce sont **Marc Grandeau** et **Patrick Degabriel** qui assurent cette mission (remplaçants: Daniel Vedrenne et Bernard Baige).

Ce service équivaut à 0,6 temps plein





---

# ... PLUSIEURS SERVICES MUNICIPAUX

## Le ménage

Il est important que les locaux soient toujours propres et accueillants.

Deux équipes se partagent l'entretien des locaux : **Martine Livet** et **Denise Barbaud** à l'école primaire, **Thérèse Nard** et **Vanina Prabonneau** à l'école maternelle (remplaçante: Florence Zingraf).

Ce service correspond à 1,4 équivalent temps plein.



## L'entretien technique des locaux et des espaces scolaires

Les services techniques de la mairie interviennent régulièrement pour des réparations sur le matériel, les jeux, l'entretien des cours de récréation, des abords, etc...

Leur intervention n'a pas été quantifiée dans cet article car ils interviennent au-delà de l'école.

## La restauration scolaire

Cette activité se décline en plusieurs tâches : les commandes, la confection des menus, la préparation des repas, le service, la plonge, l'entretien et la gestion.

Au total, ce sont environ 40 000 repas par an qui sont servis aux élèves du collège,

des écoles primaire et maternelle.

Les normes d'hygiène alimentaire sont respectées. Un prélèvement journalier des aliments est effectué. Un contrôle par la DDASS est fait chaque mois.

De nombreuses personnes travaillent à ce service :

**Daniel Pérez** est cuisinier, **Annie Degabriel** est 'second' de cuisine, **Thérèse Nard** est aide-cuisine, **Maryvonne Ringard** et **Vanina Prabonneau** assurent la plonge, **Martine Livet** s'occupe du repas des enfants de la maternelle avec **Arlette Coly** et **Solange Pataud**, **Arlette Coly** est chargée de la gestion du restaurant scolaire (remplaçante: Denise Barbaud).

Cette activité représente 3,7 équivalent temps plein.

**Au total ce sont 11 personnes employées par la mairie qui travaillent pour un bon fonctionnement des services liés à l'école.**

**Cela équivaut à 7 temps pleins.**

*Dans de prochains numéros de REFLETS, d'autres services municipaux vous seront présentés : les services techniques, administratifs .....*



# ACTIVITES ASSOCIATIONS

## SECOURS POPULAIRE

### Antenne d'Eymoutiers

Le Secours Populaire vous informe qu'il collecte et redistribue toute l'année des vêtements aux familles défavorisées.

Pour aider ces familles, il a besoin aussi de meubles, literie, vaisselle.

Le Secours Populaire est reconnu d'utilité publique. Il perçoit dons et legs.

La loi de finances prévoit une réduction d'impôts égale à 60% des versements. Si vous faites un don, vous recevrez un reçu qui vous permettra de le déduire de vos impôts.

Pour tous renseignements, s'adresser au responsable de l'antenne d'Eymoutiers, M. Garniche Fernand, 9, cité des Castors, 87120 Eymoutiers  
tél: 05.55.69.20.92

## CLUB «EYMOUTIERS-MINÉRAUX»

Le Club «Eymoutiers-Minéraux» remercie toutes les personnes (bénévoles, sponsors, commerçants, entreprises...) qui par leur soutien ont contribué cette année encore à l'organisation de la traditionnelle bourse aux Minéraux du mois d'août. Bien que la fréquentation ait sensiblement diminué par rapport aux années précédentes, la qualité des stands était de haut niveau. Les animations (course à la pépite, concours de dessins, concours du plus beau minéral et fossile, énigmes...) ont permis aux visiteurs de gagner de nombreuses récompenses. Un diaporama de minéraux en relief riche en couleurs a été apprécié de tous et a pu faire découvrir le monde insoupçonné de l'infiniment petit. Une exceptionnelle exposition de minéraux rares du Limousin

a présenté un échantillonnage unique de notre riche région...

La traditionnelle exposition philatélique et cartophile ainsi qu'une exposition du Club de maquettes de Limoges «MM87» a complété la partie collection de la manifestation. Il faut dire que nous avons connu ces jours là la canicule de l'été.

Entre la sortie inoubliable au Maroc, et le traditionnel week-end de l'Ascension réservé au pèlerinage en Espagne, son Musée Minéralogique qui attire toujours autant de visiteurs pendant la saison estivale, le Club va fêter modestement mais dignement cette année, ses 15 années d'existence. Une journée «portes ouvertes» au Musée est d'ailleurs en préparation pour permettre d'accueillir tous les pelauds.

L'assemblée générale du 11 octobre 1998 a conforté M. TABEAUD à son poste de Président.

Les personnes intéressées par les sciences de la terre peuvent rejoindre l'association qui se fera un plaisir de les initier à la recherche des minéraux et fossiles. Les réunions ont lieu à son local de la route de Nedde le deuxième samedi du mois.

## L'OFFICE DU TOURISME

Créé sur proposition du Conseil Municipal en 1996 avec le statut d'association loi 1901, l'office du tourisme fonctionne depuis 2 ans dans sa nouvelle formule. On peut dire qu'il a pris aujourd'hui son rythme de croisière. L'embauche en Mars 1997 d'une personne diplômée permet de le faire vivre au quotidien.

Il est financé à environ 90% par la municipalité qui lui a alloué en aides directes et indirectes environ 400000F pour 1998, dont 50% de cette somme pris sur des fonds touristiques (dotation touristique, taxe de séjour).

La fréquentation de l'O.T. est en progression de 35% par rapport

à l'année précédente (5500 personnes).

Concernant les animations il y a eu maintien de la fréquentation, même si celle-ci a été trop faible pour le théâtre et la semaine occitane.

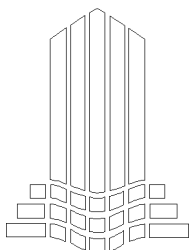
## VILLAGE DE VACANCES LE BUCHOU

L'assemblée générale de l'association Loisirs Rencontres Limousin a réuni dernièrement ses adhérents au village de vacances Le Buchou à Eymoutiers. La qualité des prestations proposées aux vacanciers et le renforcement de l'association ont été les points forts de cette assemblée.

Les résultats de cette première saison avec le château Toulondit sont encourageants. Les vacanciers ont apprécié le nouvel équipement qui se compose maintenant du restaurant et bar au rez-de-chaussée et salle d'animation et salon de détente au rez-de-jardin. Le personnel travaille dans de meilleures conditions et les clients sont satisfaits des prestations qui leur sont offertes.

La rénovation du village de vacances se poursuit durant l'hiver 1998/99 par la restructuration du pavillon central qui sera doté d'une grande salle d'animation à l'étage, de 2 salles de réunion, un salon d'accueil et 2 bureaux au rez-de-chaussée. Dès le printemps 99, les vacanciers seront accueillis dans des locaux collectifs entièrement rénovés. Les tranches de travaux suivantes concerneront l'hébergement avec les chambres du château Toulondit et la rénovation des gîtes existants. Depuis le mois d'avril 1998, le village de vacances a accueilli plus de 2200 personnes en séjour avec ou sans restauration. Les familles, de toutes origines sociales, très fidélisées sur l'image des vacances avec LVT séjournent principalement l'été. Les groupes d'enfants, de seniors, sportifs ou d'entreprise utilisent le village de vacances pour des prestations très distinctes au printemps et à l'automne.

L'association gestionnaire présidée par Jean CODRON s'est fixée de nouveaux objectifs pour





améliorer le fonctionnement du village de vacances mais aussi de l'association elle-même.

Renforcer son conseil d'administration, mettre en place des groupes de travail sur les grands sujets d'actualité (fiscalité, 35 heures, euro, passage à l'an 2000, informatisation, promotion, finances) et continuer à mener à bien le projet de rénovation du village de vacances. Voilà des grandes perspectives pour les années à venir et, si vous voulez y participer, contactez D. Paré au 05.55.69.18.55

### **DANSE: "LES LUCIOLES PELAUCES"**

Avant de parler de cette nouvelle année, nous souhaitons remercier M. Duroux, directeur du magasin "Casino" qui a offert la saison dernière deux goûters à nos enfants qui ont eu lieu lors d'après-midi récréatives au village de vacances du Buchou et au parc du Pré l'Anneau.

La saison n'a pas pu commencer au début du mois de septembre comme nous l'aurions aimé. Deux mois ont été nécessaires pour trouver un professeur de danse. De nombreux contacts avec différents organismes centres ont été établis mais ces investigations n'aboutissaient que sur des réponses négatives ou très évasives. C'est grâce à notre acharnement et notre détermination dans nos recherches que les Lucioles Pelaudes ont renfilé avec joie leurs chaussons depuis le 9 novembre 1998 avec Valérie Lebon.

Nous avons en plus de cela une nouvelle ambition: permettre aux adultes de pratiquer 1 heure par semaine de stretching sur fond musical et danse. Nous espérons que cette initiative pourra être suivie toute l'année avec autant de bonne humeur et de dynamisme que pour les cours d'enfants. Nous vous attendons nombreux et nombreuses. Pour plus de renseignements, contacter Christelle DAUDE, Présidente.

### **GYMNASTIQUE PELAUCES**

L'association de gymnastique volontaire féminine a repris ses activités courant septembre. Les cours ont lieu le lundi à

20h30 et le mercredi à 18h15 à la Halle des Sports.

Forte de 35 licenciées, elle vous offre remise en forme et bien-être dans une ambiance amicale, pour tous les niveaux de pratique sportive.

Nous attendons de vos nouvelles. A vos baskets.

### **ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES**

Le 16 octobre ont eu lieu les élections permettant aux parents d'élèves de désigner leurs représentants.

Avec 93 suffrages exprimés en sa faveur, la liste des parents d'élèves présentée par la FCPE pour les élections au Conseil d'Administration du Collège a atteint 51% des électeurs inscrits (la participation est de 57%, soit 104 votants).

C'est mieux qu'en 1997 mais on ne retrouve pas encore les chiffres des années 1996 et surtout 1995, année où la participation avait atteint 74%!

Les six parents élus cette année ainsi que leur suppléant se sentent néanmoins encouragés pour continuer à s'impliquer dans la vie du collège comme partenaire à part entière de la communauté éducative, tout en restant à l'écoute des autres parents souhaitant faire part des problèmes éventuels rencontrés par leur(s) enfant(s) ou avancer des propositions pour améliorer encore et toujours le système éducatif dans le souci de la réussite scolaire de tous.

En ce qui concerne les élections aux Ecoles Primaire et Maternelle, le Conseil Local de Parents d'Elèves regrette de n'avoir pu présenter de listes. Les raisons sont forcément multiples mais quoi qu'il en soit, le Conseil Local lance un appel aux parents qui souhaiteraient s'intéresser de plus près aux questions relatives à ces établissements pour remédier l'année prochaine à cette situation en s'organisant dès cette année avec l'appui de l'association,

pour que la FCPE présente à l'avenir et continue de défendre les principes d'égalité, de gratuité et de laïcité de l'École.

### **AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS**

Deux nouvelles recrues, le médecin-capitaine Jean-Paul Leventoux et le sapeur Alexandre Pilarski sont venus rejoindre le centre de secours dont le chef Noël Léonet a acquis le grade de sous-lieutenant. Le centre compte 24 pompiers: 3 médecins-capitaines, 2 sous-officiers, 2 caporaux-chefs, 2 caporaux et 14 sapeurs. Les communes desservies par le centre viennent de le doter d'une motopompe de 90m<sup>3</sup>/heure.

En 1997, le nombre de sortie a été de 103.

En dehors de ces interventions, les pompiers ont participé, avec succès, à des manifestations sportives "sapeurs-pompiers": cross départemental, tournois de football (celui du secteur sud-est s'est déroulé en septembre à Eymoutiers) ... En cyclisme, Antoine Léonet a porté haut les couleurs d'Eymoutiers: 10<sup>e</sup> au championnat de France, 3<sup>e</sup> au championnat du monde à Murcie en Espagne (médaille de bronze Juniors), 2<sup>e</sup> au championnat du Limousin-Aquitaine. En 99, il participera au championnat d'Europe en France et du Monde en Belgique. Bravo Antoine et merci de nous faire connaître ainsi.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers organisera à nouveau en 99 un loto et la fête du Centre de Secours (date à retenir: le samedi soir après le 14 juillet) et remercie toutes les personnes aidantes sans qui ces festivités ne pourraient de dérouler.

Enfin, l'Amicale se fait une joie de vous annoncer les naissances de Caroline Borderie et Matthias Leventoux, et le mariage de Joachim Paulos avec Delphine Mégnac.

### **VIENNE VEZERE VAPEUR Des nouvelles du train touristique à vapeur en Limousin**

Après un début de saison difficile, la locomotive à vapeur a une nouvelle fois enchanté jeunes et moins jeunes. Les circulations proposées par l'Association Vienne Vézère Vapeur sont l'occasion de partir à la découverte de notre pays et de sa culture. C'est ce qu'ont fait environ 3500 voyageurs pour l'été 1998, qu'ils soient touristes ou Limousins. Le temps fort de la saison fut le premier train de nuit organisé à l'occasion de la fête de la rue Farge à Eymoutiers. Ce fut un moment émouvant pour les voyageurs qui ont pu découvrir la ville d'Eymoutiers lors de la visite guidée de nuit et les paysages de bord de Vienne sous le soleil couchant d'une nuit d'été. Pour l'heure, la locomotive 141TD740 connaît le temps du repos pour quelques travaux de réfection bien mérités. Actuellement, les bénévoles de l'Association des Chemins de Fer Touristiques Limousin Périgord (propriétaire du matériel roulant) travaillent à la réparation de la seconde locomotive 140C38, déjà célèbre: elle a tourné dans le film "On a

# ACTIVITES ASSOCIATIONS

retrouvé la 7<sup>e</sup> compagnie". Il faudra cependant être patient pour la voir circuler sur la ligne Limoges-Ussel, puisqu'elle ne sera prête qu'en l'an 2000. Le rendez-vous est pris! Dès aujourd'hui, VVV prépare la saison 99 avec tous les partenaires qui sont partie prenante dans le projet des circulations en train à vapeur sur la ligne Limoges-Ussel.

## **COMITE DE JUMELAGE Echanges Eymoutiers-Diespeck**

Sans tapage mais efficacement, les relations se poursuivent et s'affinent.

Fin juin, une classe de 4<sup>e</sup> du Collège, regroupant des enfants d'Eymoutiers et du canton, a partagé pendant une semaine une randonnée VTT en Moyenne-Franconie, avec les élèves d'une classe de Diespeck. Mmes Faure (leur professeur d'allemand), Périgaud, Lajoux et M. Ventéjou les accompagnaient. Cette classe de Diespeck rendra visite aux mêmes enfants d'Eymoutiers en mai 1999.

Début août, 4 adolescentes de Diespeck ont séjourné une semaine à Eymoutiers. L'expérience se poursuivra en juillet-août 1999.

Dès maintenant, le comité prendra les inscriptions des jeunes d'Eymoutiers désirant recevoir un(e) jeune de Diespeck et/ou séjourner à Diespeck une semaine (s'adresser à la Mairie ou à un membre du Comité de Jumelage qui précisera les modalités).

Le Comité prévoit d'accueillir à

nouveau ses amis de Diespeck au week end de l'Ascension.

## **FNATH**

A Eymoutiers, comme dans toute la France, la Fédération Nationale de Accidentés du travail et handicapés est présente, au service de toute personne qui souffre d'un handicap physique, social ou culturel.

L'assemblée générale de la section a eu lieu le dimanche 6 décembre 1998. Elle a été l'occasion de débats aussi bien de mesures annoncées que de modifications de l'association. Les thèmes abordés ont été les suivants:

- Cent ans après la loi du 6 avril 1898, le point sur la situation des victimes d'accident du travail. Les discours tenus par Martine Aubry et Marcel Royez, lors de la manifestation de Paris, Places des Invalides, "pour rendre justice aux victimes du travail" devant près de 15 000 personnes. Par ailleurs, se sont retrouvés le Secrétaire Général de la FNATH qui a émis des observations et Mme la Ministre qui a annoncé un certain nombre de mesures en ce qui concerne la prévention, le renforcement de l'intervention de la médecine du travail, le renforcement de la capacité d'expertise publique, les droits des victimes, les lombalgies professionnelles, la réouverture des dossiers amiantes ...

Par ailleurs les autres catégories âgées ne sont pas oubliées tels que le débat sur l'Allocation Adulte handicapé, la PSD (Prestation Spécifique Dépendance). Tenant des permanences mensuelles, la FNATH met à la disposition de ses adhérents tous les services que le groupement départemental de la Haute-Vienne peut offrir, qu'il s'agisse de victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, d'accidents de la route, d'handicaps de naissance ou

après une maladie invalidante, de retraités, de chômeurs, toute personne qui éprouve des difficultés pour satisfaire aux formalités administratives ou pour faire valoir ses droits trouvera auprès des représentants de la FNATH aide, conseil, assistance, moyens de secours. De plus, vous serez accueillis fraternellement et associés à des manifestations de convivialité et de chaleureuse amitié.

La permanence est assurée le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 8h à 11h, salle de la Mairie. Vous y serez reçu par un représentant du service juridique départemental.

## **ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DU PATRIMOINE PELAUD**

L'association pour la "Défense du Patrimoine Pelaud" a accueilli cet été les artistes talentueux que sont Véronique Daverio (violoniste) et son frère Frédéric (accordéoniste). Ils ont par leur participation bénévole permis de déposer au CA le premier "lingot" qui avec d'autres permettront de reconstruire nos orgues. Chaque été, des fervents amateurs des concerts de la Collégiale me demandent comment déposer leur obole pour mener à bien cette entreprise un peu folle (accord du Ministère de la Culture):

Association pour la "Défense du Patrimoine Pelaud"

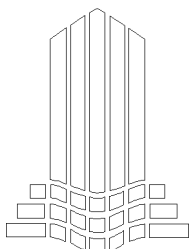
Présidente Jeannine Monbeig-Champeau, tél: 01 43 54 12 79  
adhésion 50F, 80F pour les couples.

## **BADMINTON CLUB EYMOUTIERS**

Le Badminton Club Eymoutiers entame une nouvelle saison. Nous créons cette année une école de jeunes (à partir de 9 ans), les entraînements ont lieu le vendredi soir à partir de 18h30 à 20h. Concernant les adultes, les séances se dérouleront le mardi de 18h30 à 20h30 et le jeudi de 19h30 à 22h.

Nous vous attendons, petits et grands, pour un moment sportif et sympathique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Monsieur Gianferrari Marc au 05 55 69 15 98.





Profondément meurtri par le résultat des élections cantonales à Eymoutiers et bien que soutenu par mes camarades du Conseil Municipal, mes collaborateurs les plus proches et par les témoignages d'amitié de nombreux Pelauds, j'ai

«ramé» longuement et douloureusement pour reprendre la barre du navire communal.

Malgré cela, le cap a été tenu, l'action municipale n'a pas faibli et l'année 1998 aura été une nouvelle année forte pour notre commune.

Budgets de fonctionnement et d'investissements conséquents participant de manière importante à l'activité commerciale et artisanale, équipements et aménagements nouveaux (agrandissement et restructuration de l'école maternelle, rénovation intérieure 1<sup>ère</sup> tranche du Château de Toulondit, aménagement du Centre-Bourg – place Jean-Jaurès et avenue principale-, modernisation de l'équipement technique du Jean-Gabin), soutiens à l'animation socio-culturelle et à la vie associative, auront caractérisé l'année qui vient de s'achever.

En 1999, qui verra je l'espère débiter les travaux d'aménagement de

la salle des fêtes – salle de spectacle si les financements espérés nous sont accordés, fidèles à nos engagements et à notre programme, nous continuerons à gérer et à agir pour faire de notre commune une commune équipée, moderne, battante, présente, active, et accueillante... Nous continuerons à construire l'avenir d'Eymoutiers.

J'adresse à chacune, à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour 1999.

Bien cordialement.

**Daniel PERDUCAT**  
Le 11 janvier 1999

## FIAT LUX ! ou l'aventure électrique en pays pelaud

Voici revenus Noël, la Saint-Sylvestre, les fêtes de fin d'année et la ville d'Eymoutiers a retrouvé ses illuminations traditionnelles. La première apparition de la fée électricité dans notre commune remonte à 1909, justement à Noël. On pourra donc, en 1999, célébrer le 90<sup>ème</sup> anniversaire de cet événement !

Si Bourgneuf connaissait déjà cet immense progrès depuis 1886, grâce à l'usine du Verdier, puis à celle des Jarrauds, Eymoutiers n'en reste pas moins l'une des premières villes éclairées à l'électricité grâce à l'usine de Charnaillas. Dès 1904, la municipalité du docteur Pradet avait jeté les bases de ce grand projet. La première concession fut octroyée à Monsieur de Romanet qui s'engageait à ce que la première livraison d'électricité aie lieu pour le Premier Janvier 1905. Mais les difficultés rencontrées furent telles que Monsieur de Romanet dû renoncer en 1906 et verser d'importantes indemnités à la commune. La concession fut alors accordée à Monsieur Emeric de Foucauld. La Vienne, barrée à 650 m en amont, fournissait, par un canal, l'eau pour alimenter une turbine hydraulique Sundgrün

de 150 chevaux qui entraînait deux alternateurs de 65 kW. Ils fournissaient, dès le mois de décembre 1909, un courant alternatif triphasé de 3000 volts et de 50 périodes qui était transporté par une ligne d'environ 3 km et transformé dans deux postes à Eymoutiers. Ils étaient reliés par téléphone à l'usine de Charnaillas. L'exploitation et la distribution étaient assurées par seulement deux personnes. Le kW était vendu 50 c (environ 0,25 F actuel) pour l'éclairage et 25 c pour la force.

L'éclairage public était assuré par 22 lampes à arc d'un pouvoir éclairant de 600 bougies et 100 lampes à incandescence de 16 bougies. La distribution connut quelques problèmes, notamment pendant la période de la guerre de 14-18 où il était devenu quasi impossible de trouver des lampes pour remplacer celles qui étaient grillées ou détériorées. Le concessionnaire et la commune eurent certains conflits quant à l'exécution du contrat, le Conseil Municipal allant jusqu'à refuser l'augmentation des tarifs proposée par Monsieur de Foucauld en 1921 et envisageant même le rachat de la concession. Finalement celle-ci fut cédée le 27 Décembre 1931 à l'Union Electrique Rurale.

La Compagnie des Chemins de Fer Départementaux de la Haute-Vienne mit la majorité de ses lignes de tramway en ser-



vice en 1912 et notamment la 4 entre Limoges et Peyrat-le-Château, via Eymoutiers. Pour alimenter son réseau en électricité, elle disposait de l'usine hydraulique de Bussy et d'une autre, à vapeur située à l'Aurence, près de Limoges et qui était surtout utilisée quand la Vienne était trop basse à Eymoutiers. Un barrage de 5 000 m<sup>3</sup>, en maçonnerie, et de 11 mètres de haut fut établi, au-dessous de Couégnas, au lieu-dit Mingonnat. Sa construction, comme celle de l'usine dura de 1910 à 1912.

Elle nécessita une main d'oeuvre abondante, souvent étrangère. Les lourdes charges déposées des wagons à la gare d'Eymoutiers, par des engins de levage, étaient acheminées jusqu'au chantier sur des fardiers tirés par des boeufs.

Ce barrage alimente une usine électrique située au-dessous de Bussy, à l'extrémité d'un canal de dérivation de 1,6 km de long et dont trois parties sont souterraines. Une conduite forcée de 1,70 m de diamètre et de 117 m de long, pour une hauteur de chute de 50 m amenait l'eau qui entraînait deux turbines de 1 200 CV.

Les turbines faisaient fonctionner un alternateur qui fournissait un courant alternatif de 850 V. L'énergie produite était transportée par une ligne à haute tension jusqu'à l'usine de l'Aurence où elle était dispatchée sur tout le réseau.

Sur la ligne 4, circulaient des motrices à boggies, souvent attelées de remorques voyageurs ou marchandises. Les convois étaient souvent mixtes et chaque voiture offrait 21 places assises en seconde et 8 en première classe.

En 1914, il fallait 3 heures 10

pour se rendre de Limoges à Eymoutiers par le tram (53 km) et 30 minutes supplémentaires pour couvrir les 11 km restant encore pour rejoindre Peyrat; soit, en comptant le temps des arrêts, une moyenne horaire d'environ 18 km ! Il en coûtait, de Limoges à Eymoutiers, 3,80 F en première et 2,45 F en seconde. D'Eymoutiers à Peyrat, le prix était de 1 F en première et 70 centimes en seconde classe.

Mais le barrage, s'il favorisa le progrès en permettant l'arrivée du rail au plus profond des campagnes, ne fit pas le bonheur des pêcheurs: le saumon qui remontait alors la Vienne en abondance se heurtait à la muraille et ne pouvait plus rejoindre ses zones de ponte. La construction d'une échelle à poisson fut décidée mais elle s'avéra inefficace du fait de la trop faible largeur des marches. D'autres barrages construits sur la Vienne sonnèrent le glas du saumon dans la rivière. Et dire que certains anciens contrats de louage de la Rivière interdisaient d'en servir plus de trois fois par semaine !

Nos deux usines de Charnaillas et de Bussy, bientôt centenaires, intégrées après la Seconde guerre Mondiale au réseau EDF ont été automatisées, mais continuent à fonctionner et à apporter leur contribution à l'approvisionnement énergétique de notre région.

